

HAUSSE MOYENNE DE 2,5 % DES TAXES À VILLE-MARIE EN 2026

À lire en page 3

Des élèves donnent au
suivant
page 7

100 ans pour l'édifice
Luc-Bergeron
page 15

AGRIMAX



📞 819 728-2323

🌐 **AGRIMAX.CA**

668, ROUTE 101 SUD,
GUILGUES (QC)
J0Z 2G0

 **CLINIQUE**
SynergieTémis

Charles-Hugo Langlois (819)290-3559
Massothérapie
Jonathan L.-Gendreau (514)823-0276
Ostéopathie



<https://clinique-synergie-temis.reservio.com>
<https://www.facebook.com/synergie.temis>
masso.chl@pm.me
68 rue Notre-Dame O, Lorrainville, Qc

Joyeuses Fêtes!



Profitez de cette pause bien méritée pour faire le plein d'énergie. Que la nouvelle année soit sereine et remplie d'accomplissements tous plus inspirants les uns que les autres.

Horaire des Fêtes

24 décembre	10 h à 14 h 30
25-26 décembre	Fermé
31 décembre	10 h à 14 h 30
1 ^{er} et 2 janvier	Fermé

Profitez de nos services

en tout temps :

- services mobiles
- desjardins.com
- 1 800 224-7737 (1 800 CAISSES)
ou 1 888 233-2473 (1 888 AFFAIRE)
- guichets automatiques

 **Desjardins**
Caisse du Témiscamingue

BUDGET 2026 DE VILLE-MARIE

Limiter l'impact sur les citoyens malgré des investissements majeurs

Karen Lachapelle

Pour son premier budget à la tête de la Ville de Ville-Marie, le maire Sébastien Lebel et le conseil municipal ont dû jongler avec un contexte particulier, marqué à la fois par la fin de grands chantiers, un nouveau rôle d'évaluation foncière et une pression accrue sur les finances municipales. Le budget 2026 se veut ainsi un exercice d'équilibre entre la capacité de payer des citoyens et la poursuite d'investissements jugés nécessaires pour l'avenir de la municipalité.

« On savait qu'il y avait déjà de gros investissements qui avaient été entrepris et qui allaient se terminer en 2026. Gros investissements veulent aussi dire emprunts, et ces emprunts-là, il faut les rembourser. Il y avait donc une pression supplémentaire sur le budget, mais le conseil avait donné des orientations très claires pour limiter le plus possible l'impact direct sur les comptes de taxes des citoyens », explique le maire.

L'entrée en vigueur du nouveau rôle d'évaluation 2026-2027-2028 a entraîné une hausse moyenne de 26 % de la valeur des propriétés résidentielles à Ville-Marie. Afin d'éviter une augmentation équivalente des comptes de taxes, la Ville a revu son taux de taxation à la baisse, qui passe de 1,10 \$ à 0,93 \$ du 100 \$ d'évaluation. Selon les données municipales, l'augmentation moyenne du compte de taxes et des services pour une résidence sera de l'ordre de 2,5 % en 2026.

« L'impact réel dépendra toujours de la situation de chaque citoyen, selon la façon dont sa propriété a augmenté par

rapport à la moyenne. Mais pour une maison évaluée à 200 000 \$ qui passe à 250 000 \$, donc une hausse de 25 %, on parle d'une augmentation d'environ 2,4 % sur le compte total de taxes et de services. On a vraiment voulu limiter au maximum l'effet du nouveau rôle. »

Le budget 2026 prévoit des dépenses totales de 7,7 M\$, une hausse de 4,4 % par rapport à 2025, alors que les revenus municipaux augmentent de 5,14 %. Une part importante des dépenses est consacrée aux services directs à la population, notamment dans les secteurs des loisirs et de la culture, qui représentent environ 21 % du budget municipal. « Quand on regarde le budget, on voit beaucoup d'argent investi dans les loisirs, les parcs, les espaces verts, la marina, le camp d'été et les activités culturelles, incluant les spectacles. C'est le bout le fun du budget, mais aussi un service très important pour la qualité de vie des citoyens. »

Parmi les principaux projets en cours, la réfection du centre Gérard-Caron arrive à terme. L'équipe municipale doit réintégrer les lieux dès janvier, avec une nouvelle salle multifonctionnelle et une salle du conseil modernisée, pour un investissement avoisinant les 9 M\$. À cela s'ajoute le remplacement du système de réfrigération de l'aréna, un projet de 2,4 M\$, subventionné à hauteur de 1,4 M\$, dont l'installation est prévue à l'été 2026, avec l'objectif de patiner sur une nouvelle glace dès l'automne.

Le parc des Clubs poursuit également son développement, bien que certains éléments pourraient être reportés selon

l'évolution des coûts. L'usine de déphosphatation, un autre projet d'envergure, est quant à elle prévue davantage vers 2027, avec une aide financière substantielle, mais demeure incontournable pour répondre aux normes environnementales.

En parallèle, la Ville souhaite relancer le développement résidentiel, notamment dans le secteur de la rue Sabourin, en direction du Maxi. « On n'a presque plus de terrains disponibles à Ville-Marie. Ajouter quelques terrains, sans faire du développement à grande échelle, c'est important pour l'avenir. Mais avant toute chose, il faut construire un bassin de rétention pour gérer les eaux de ruissellement. Juste ce bassin représente un investissement d'environ 670 000 \$, avant même de faire une rue », explique M. Lebel, qui souhaite néanmoins inscrire ce projet dans la planification des prochaines années.

Du côté des quotes-parts, la Ville a été relativement épargnée par la hausse des coûts de la Sûreté du Québec, qui n'augmentent que de 1,2 % en 2026. En revanche, les contributions à la MRC et à la Régie intermunicipale ont bondi de 8 % et 8,8 %, représentant à elles seules près d'un million de dollars du budget municipal.

« La MRC a perdu beaucoup de subventions et les municipalités ont dû compenser, malgré un effort réel pour réduire le budget global. Ce genre d'augmentation, on ne pourra pas la maintenir année après année tout en gardant des hausses raisonnables pour les citoyens. C'est clairement un élément à surveiller pour les prochaines années », conclut Sébastien Lebel.

Petite pause des Fêtes

Le Reflet prend un moment pour recharger les batteries du 24 décembre au 4 janvier.

Il n'y aura donc pas de parution le 30 décembre.

On se retrouve en janvier, reposés et prêts pour une nouvelle année bien remplie!

le Reflet
témiscamien



AVIS À LA POPULATION

HORAIRE DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR LE TEMPS DES FÊTES

La MRC de Témiscamingue avise la population d'un changement à l'horaire du service de collecte porte-à-porte durant la période des Fêtes.

AUCUNE COLLECTE N'AURA LIEU DU 25 DÉCEMBRE 2025 AU 1^{ER} JANVIER 2026 INCLUSIVEMENT

Des doubles collectes s'effectueront le 18 décembre (récupération / compost), ainsi que les 5, 6, 7 et 8 janvier (récupération / déchets) pour les municipalités suivantes, selon le calendrier ci-dessous :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Duhamel-Ouest Belleterre • Laforce • Moffet	Laverlochère - Angliers Ville-Marie	Béarn • Guérin • Rémigny St-Édouard-de-Fabre • TNO Laniel	Lorrainville

décembre 2025

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25 AUCUNE COLLECTE	26	27
28	29 AUCUNE COLLECTE	30 AUCUNE COLLECTE	31			

Des doubles collectes s'effectueront le 18 décembre (récupération / déchets), ainsi que les 5, 6, 7 et 8 janvier (récupération / compost) pour les municipalités suivantes, selon le calendrier ci-dessous :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Fugèreville Latulipe-et-Gaboury	St-Eugène-de-Guigues Témiscaming (haut de la ville, Lac Teo et chemins des chalets)	Notre-Dame-du-Nord Témiscaming (bas de la ville?) Kipawa	Nédélec • St-Bruno-de-Guigues Lumsden, Letang

décembre 2025

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25 AUCUNE COLLECTE	26	27
28	29 AUCUNE COLLECTE	30 AUCUNE COLLECTE	31			

AVIS DE FERMETURE DE L'ÉCOCENTRE DE FABRE

L'Écocentre, situé au 641, route 391 à Fabre sera **fermé du 24 décembre au 3 janvier inclusivement.**

Nous vous remercions de votre compréhension.

COOPÉRATION INTERMUNICIPALE

Plus de 559 000 \$ investis au Témiscamingue

Plus de 559 000 \$ seront investis au Témiscamingue afin de soutenir quatre projets de coopération intermunicipale visant le partage de ressources et l'amélioration des services à la population. L'annonce a été faite par le député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, Daniel Bernard, au nom du gouvernement du Québec, dans le cadre du volet Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité.

Les sommes accordées totalisent précisément 559 558 \$ et bénéficient aux municipalités de Béarn et de Laverlochère-Angliers, à la MRC de Témiscamingue ainsi qu'à la Régie intermunicipale de la sécurité incendie du Témiscamingue. Les projets soutenus visent à mettre en place des collaborations structurantes et durables afin d'assurer la qualité et la pérennité des services offerts aux citoyennes et citoyens sur un territoire vaste et dispersé.

À Béarn, une aide financière de 87 490 \$ permettra de bonifier une entente existante en ajoutant un service d'entretien préventif et en procédant à l'acquisition d'un équipement de nettoyage par succion des conduites d'eaux usées. Cette initiative vise à accroître l'autonomie des municipalités participantes et à intervenir de façon proactive avant que des problématiques ne surviennent.

Du côté de Laverlochère-Angliers, le projet de regroupement incendie du Témiscamingue reçoit une contribution de 280 165 \$. Les municipalités non membres de la Régie intermunicipale de la sécurité incendie souhaitent se regrouper afin d'embaucher un directeur d'incendie qualifié. Cette démarche permettra la mutualisation des ressources, le respect des exigences ministérielles et une meilleure protection juridique pour les élus et la population, tout en assurant une réponse plus efficace et coordonnée en matière de sécurité incendie.

La MRC de Témiscamingue bénéficie quant à elle d'un financement de 151 830 \$. Comptant 16 municipalités ainsi que le Comité municipal de Laniel, la MRC souhaite créer une ressource régionale partagée en sécurité civile. Celle-ci aura pour mandat de soutenir la planification et le déploiement des plans de sécurité civile, de coordonner la formation, de gérer l'inventaire des équipements et d'assurer une réponse efficace aux sinistres selon un modèle collaboratif adapté aux réalités du territoire.

Enfin, la Régie intermunicipale de la sécurité incendie du Témiscamingue reçoit une somme de 40 073 \$ afin de mettre en place une entente intermunicipale de fourniture de services en prévention incendie. Le projet vise à conclure une entente avec huit autres municipalités de la MRC du Témiscamingue. L'embauche d'une nouvelle ressource en prévention et l'acquisition d'un véhicule permettront d'uniformiser les pratiques et de renforcer la sécurité sur l'ensemble du territoire.

Pour la ministre des Affaires municipales, Geneviève Guilbault, la coopération intermunicipale constitue une approche à la fois logique et efficace. Elle souligne que le travail en commun permet aux municipalités d'éviter les doublons, de réduire les coûts et d'améliorer l'efficacité des services. Selon elle, les projets soutenus optimisent l'utilisation des fonds publics et renforcent la capacité des municipalités à planifier leur avenir sur des bases économiques plus solides, au bénéfice direct de la population.

Le premier ministre du Québec et ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, François Legault, rappelle pour sa part que la coopération intermunicipale représente un levier important de développement pour les collectivités. Il affirme que ces démarches permettent de mieux utiliser les ressources, de réduire les coûts et d'assurer la qualité des services à long terme, tout en proposant des solutions mieux adaptées aux réalités régionales et en renforçant l'attractivité des communautés.

Le député Daniel Bernard se réjouit de voir quatre projets du Témiscamingue se concrétiser grâce à l'appui du volet 4 du Fonds régions et ruralité. Il rappelle que, compte tenu de l'étendue du territoire, la conclusion d'ententes intermunicipales de services est essentielle afin de garantir à la population des services efficaces et adaptés, ajoutant que l'annonce de ce communiqué confirme qu'il s'agit d'une priorité pour le gouvernement.

Cette annonce découle du premier appel de projets tenu dans le cadre du volet Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité. Un second appel de projets pour le sous-volet Coopération intermunicipale est prévu du 5 janvier au 17 avril 2026 et s'adressera, comme le précédent, aux municipalités locales, régies intermunicipales, municipalités régionales de comté, communautés métropolitaines ainsi qu'aux localités de la région du Nord-du-Québec.



Daniel Bernard, député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue

Défilé de Noël de Timiskaming First Nation

CH— La Première Nation de Timiskaming, la municipalité de Notre-Dame-du-Nord et le Service intermunicipal d'incendie du Témiscamingue ont collaboré le jeudi 18 décembre dernier afin d'organiser le Défilé de Noël de la Première Nation de Timiskaming. C'est avec grand plaisir que la cheffe et le conseil de la Première Nation ont accueilli la population à participer à leur défilé annuel.

Une vingtaine de chars allégoriques ont défilé dans les rues pour le bonheur de la population qui s'est déplacée en grand nombre malgré la pluie afin de vivre ce moment magique communautaire.



Photo: gracielestet

Votre journal, vos nouvelles

Restez connecté

1 journallereflet.com
Suivez l'actualité locale et régionale en temps réel.

2 **Réseaux sociaux**
Restez informé et interagissez sur l'actualité.

3 **L'infolettre**
Abonnez-vous et recevez votre journal dans vos courriels.

4 **L'abonnement papier**
Recevez votre journal dans votre boîte postale au coût de 80\$ + tx / année

le
Reflét
témiscamien



La CAQ tourne le dos aux immigrants

Monsieur le Premier Ministre et ministre régional de l'Abitibi-Témiscamingue,

Saviez-vous que l'abolition du Programme de l'expérience québécoise (PEQ), remplacé par le Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ), pourrait causer une véritable catastrophe dans nos services publics de santé en Abitibi-Témiscamingue? Saviez-vous que des centaines de familles immigrantes ne pourront pas profiter du temps des Fêtes comme tout le monde en raison de vos changements? Saviez-vous que l'immigration était votre solution pour contrer la pénurie de main-d'œuvre dans le réseau de la santé chez nous, et que vous êtes en train de vous autosaboter?

Cela fait des années que nous crions haut et fort que nous faisons face à de graves enjeux démographiques en Abitibi-Témiscamingue et que nous avons besoin de solutions à la hauteur de nos problèmes. Nos services fonctionnent constamment en sous-effectif et la population est loin de recevoir les services qu'elle paie chèrement et auxquels elle a droit. Votre gouvernement a décidé, il y a quelques années, de nous aider en procédant à un recrutement massif à l'international. Ce processus a été parsemé d'embûches, mais nous sommes parvenus à recruter près d'une centaine d'infirmières et à les convaincre de rester chez nous.

Comment avez-vous réussi à les convaincre d'être la solution à nos problèmes? Vous leur promettiez une résidence permanente rapide et la possibilité de rester pour de bon en Abitibi-Témiscamingue. Imaginez que ces infirmières ont quitté leur emploi de l'autre côté de l'océan : elles ont tout laissé derrière elles pour venir s'installer ici avec leur famille. Ce sont des sacrifices que peu d'entre nous seraient prêts à faire, et tout cela pour venir offrir des soins à la population québécoise. Alors qu'elles pensaient enfin avoir une tranquillité d'esprit, votre gouvernement est venu modifier les règles du jeu, et l'obtention de la résidence permanente n'est plus garantie, comme elle l'était avec le PEQ.

La détresse est immense chez nos professionnelles en soins, sans compter les autres travailleurs étrangers, que l'on estime à environ 500 à l'heure actuelle. Alors que nous peinons à garder la tête hors de l'eau grâce à elles, nous les remercions en les plongeant dans une incertitude totale, et plusieurs songent à quitter. Êtes-vous prêt à les abandonner après tous les sacrifices qu'elles ont faits? Eh bien, pas nous! Nous continuerons de nous battre afin qu'au minimum elles aient droit à une clause de droits acquis et que le gouvernement rétablisse ce qui leur avait été promis.

Comme nouveau ministre régional, il est incroyable de constater que de telles décisions soient prises sans consulter le milieu. Ici, il y a consensus sur le fait que nous avons besoin de ce personnel et que, même si vous affirmez que les professionnelles de la santé seront priorisées, celles-ci ont besoin d'un engagement formel. Encore une fois, cela démontre que notre statut de région éloignée devrait nous octroyer un statut particulier afin de conserver de manière permanente ces professionnelles en soins, si précieuses pour notre coin de pays.

Monsieur le Premier Ministre, l'Abitibi-Témiscamingue n'a pas besoin de paroles creuses ni de promesses conditionnelles : elle a besoin de gestes concrets, maintenant. Actuellement, votre gouvernement met en péril l'accès aux soins et trahit la confiance de celles et ceux à qui il avait tendu la main. Vous avez le pouvoir de corriger le tir en reconnaissant les droits acquis de ces travailleuses essentielles et en accordant à notre région le traitement particulier qu'exige sa réalité. Refuser d'agir, ce serait les perdre — et avec elles, une partie de notre capacité à soigner notre population.

Jean-Sébastien Blais

Président

Syndicat interprofessionnel en soins de santé de l'Abitibi-Témiscamingue (FIQ-SISSAT)

Secteur Rouyn-Noranda (siège social)
4, 9^e Rue, Rouyn-Noranda (QC)
J9X 2B2
Tél. : 819 764-5131 #42869

Secteur Ville-Marie
22, rue Notre-Dame Nord,
Ville-Marie
Tél. : 819 622-2773 #4420

Secteur Amos
622, 4^e Rue Ouest, Amos
Tél. : 819 732-3341 #2214

Secteur La Sarre
679, 2^e Rue Est, La Sarre
Tél. : 819 333-2311 #2260

Secteur Val-d'Or
725, 6^e Rue, Val-d'Or
Tél. : 819 825-5858 #2519

Une vague de générosité à l'École Marcel-Raymond

Claudie Hamelin | Journaliste de l'Initiative de journalisme local

Les élèves de la classe Horizon de l'école Marcel-Raymond de Lorrainville ont posé de nombreux gestes concrets pour venir en aide à leur communauté grâce au projet *Donne au suivant*. Une initiative empreinte de générosité qui démontre que de simples actions peuvent avoir un grand impact.

Le projet est né à la suite d'une réflexion menée en classe. « À l'école Marcel-Raymond, dans la classe Horizon, nous nous sommes demandé comment nous pouvions, ensemble, faire une différence dans notre milieu. Tout a commencé en novembre avec une vente d'articles de Noël afin d'amasser des fonds pour un organisme local. Une fois cette étape franchie, les élèves avaient envie d'aller encore plus loin », explique Mélissa Bernard, enseignante de la classe Horizon, qui a pris le temps de répondre aux questions avec ses élèves.

Rapidement, les jeunes ont compris que donner ne se limite pas à l'argent. « Donner peut aussi prendre la forme de temps, d'actions concrètes ou simplement de mots bienveillants. C'est dans cet esprit que le projet *Donne au suivant* a été mis de l'avant. Grâce à une publication sur Facebook, l'initiative s'est fait connaître dans la communauté. Les demandes ont afflué, et les élèves ont répondu à chacune d'elles », souligne l'enseignante.

Tout au long du mois de décembre, les élèves ont été présents dans les rues de Lorrainville pour offrir leur aide. Ils ont multiplié les gestes d'entraide, notamment en déneigeant cinq cours de résidences, les marches de l'église, la cour de Matériaux Jollette, la cour des autobus scolaires, le centre Richelieu, le trottoir du service de garde ainsi que plusieurs voitures de citoyens et du garage Normand Poudrier.

La générosité des élèves ne s'est pas arrêtée là. Chaque midi, ils ont promené Olga, un chien du voisinage, afin de lui permettre de profiter de l'air frais. Ils ont également ouvert les portes aux clients du IGA et du dépanneur Tabagie, en plus de prêter main-forte au restaurant La Gauloise en vendant des biscuits destinés aux paniers de Noël. Les élèves ont aussi cuisiné des plats réconfortants



Les élèves ont effectué des tâches dans la communauté, dont le déneigement des escaliers à l'église de Lorrainville.

(sauce à spaghetti, pâté chinois, lasagne et soupes) afin de préparer des paniers de Noël remis à quatre familles de la région. Ils ont également aidé une citoyenne à faire son épicerie et à récupérer son courrier.

Ce projet s'inscrit directement dans le programme scolaire. « Nous travaillons la compétence *interagir avec son milieu* à travers des activités contributives. C'est aussi dans ce contexte qu'est née l'idée des cartes de gentillesse, créant une chaîne positive où chaque personne qui

recevait une carte devait en offrir une autre. Cette vague de reconnaissance s'est rapidement propagée dans toute l'école », précise Mme Bernard.

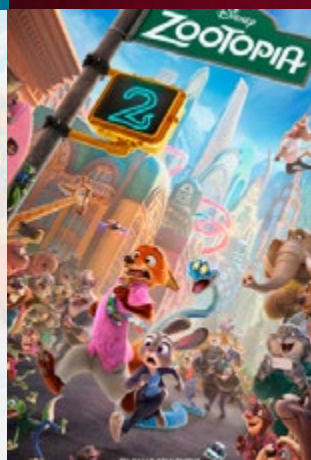
La première édition de *Donne au suivant* s'est terminée avant les vacances de Noël sur une note de grande fierté. « Les élèves ont découvert que de petits gestes simples peuvent transformer le quotidien des autres. Ils ont été engagés, volontaires et ont compris la véritable valeur du partage », conclut Mélissa Bernard.

EXPOSITIONS



www.lerift.ca/programmation

CINÉMA



ZOOLOPIA 2

26 DÉC @ 19:30
27 DÉC @ 15:30
27 DÉC @ 19:30
28 DÉC @ 10:30
29 DÉC @ 15:30
29 DÉC @ 19:30
30 DÉC @ 19:30
(EN ANGLAIS)



JUSTE XAVIER

2 JAN @ 19:30
3 JAN @ 19:30
4 JAN @ 13:30
7 JAN @ 19:30



www.lerift.ca/programmation

| 32, RUE STE-ANNE | CINÉ-INFO : 819 629-3111 |

WWW.JOURNALLEREFLET.COM



le
Reflét
témiscamien

Joyeuses Fêtes

En cette période de Noël, le Conseil municipal et les employés de la Municipalité de Notre-Dame-du-Nord tiennent à offrir leurs plus sincères vœux à toutes les citoyennes et à tous les citoyens de leur municipalité, ainsi qu'à l'ensemble de la population du Témiscamingue.

Que le temps des Fêtes soit rempli de paix, de solidarité et de moments précieux partagés en famille et entre amis.

Que la Nouvelle Année vous apporte santé, bonheur et prospérité, ainsi que l'espoir de projets porteurs pour notre communauté.

Joyeux Noël et Bonne Année 2026!

Le Conseil municipal et les employés
Municipalité de Notre-Dame-du-Nord



PRÉVENTION DES INCENDIES PENDANT LES FÊTES

Quelques rappels essentiels

À l'approche de la période des fêtes, les services de sécurité incendie rappellent l'importance d'adopter des comportements sécuritaires afin de réduire les risques d'incendie à domicile. Les avertisseurs de fumée et l'utilisation des bougies figurent parmi les principaux éléments à surveiller durant cette période plus propice aux incidents.

Les autorités rappellent d'abord qu'il est essentiel de posséder un avertisseur de fumée fonctionnel à chaque étage de la maison, incluant le sous-sol. Ces appareils constituent la première ligne de défense en cas d'incendie et peuvent faire la différence entre un incident maîtrisé et un drame. Il est également recommandé de prévoir des piles supplémentaires à la maison afin d'éviter de retirer celles des avertisseurs pour les utiliser dans d'autres appareils ou jouets à piles, une pratique encore trop fréquente.

Le choix de l'avertisseur est aussi important. Les modèles munis d'une pile au lithium offrent une durée de vie prolongée et nécessitent moins d'entretien. Les services de prévention rappellent toutefois que les avertisseurs de fumée doivent être remplacés tous les dix ans afin d'assurer leur bon fonctionnement et un niveau de sécurité optimal.

L'utilisation de bougies, très populaire durant le temps des fêtes, demeure une cause fréquente d'incendie résidentiel. Les pompiers insistent sur l'importance de toujours garder un œil sur les chandelles allumées et de ne jamais les laisser sans surveillance. Les bougies doivent être placées sur une surface stable, à bonne distance de toute matière inflammable comme les rideaux, les décorations ou les branches de sapin.

Il est également recommandé de garder les bougies hors de la portée des enfants et des animaux, qui pourraient les renverser accidentellement. Avant de quitter une pièce ou de sortir de la maison, toutes les bougies doivent être éteintes, sans exception. Pour réduire les risques, les autorités suggèrent enfin de privilégier les bougies à DEL, qui offrent une ambiance similaire sans danger lié à une flamme réelle.

Ces rappels simples, mais essentiels, visent à permettre aux citoyens de profiter pleinement du temps des fêtes dans un environnement sécuritaire, tout en réduisant les risques d'incendie évitables.



casse-croûte
la Gauloise

vous souhaite
Joyeuses
Fêtes!

6, Rue St-Anne, Ville-Marie • 819 629-2917

Bouger pendant les vacances!

Salle de rédaction

Le temps des Fêtes, c'est la période de l'année où l'on se rassemble en famille et où l'on partage de copieux repas. Il s'agit aussi d'un moment privilégié pour profiter du temps passé avec ses proches, faire des activités ensemble et récolter de bons souvenirs. Même durant l'hiver, il est possible de rester actif, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur, tout en s'amusant. Voici donc quelques pistes d'inspiration pour bouger pendant les vacances.

Jouer les touristes dehors!

Ce n'est pas parce qu'on est des adultes qu'on ne peut pas aller glisser en traîneau ou patiner sur un lac gelé! Que ce soit à la patinoire de la Forêt récréative de Val-d'Or ou sur les patinoires de quartier, de nombreuses options sont offertes à travers la région. Une simple visite sur le site web de votre municipalité permet souvent de découvrir une foule d'idées de sorties accessibles.

Le site abitibi-temiscamingue.org, bien connu des visiteurs, est aussi une excellente source d'inspiration pour les gens d'ici. Quand on manque d'idées, y faire un tour permet d'en faire le plein. Glissades à Ville-Marie, ski de fond, Refuge Pageau : le texte *Six façons de célébrer notre culture nordique*, publié sur le blogue du site, propose plusieurs suggestions pour profiter pleinement de l'hiver. Plusieurs sentiers existent aussi pour pratiquer la raquette, notamment. Le site web Accès Plein Air | Abitibi-Témiscamingue (accespleinair.org) permet de visualiser rapidement sur une carte les endroits où pratiquer certaines activités hivernales, tout en indiquant le niveau de difficulté et la longueur du sentier.

Marcher, tout simplement

Pendant la période de Noël, plusieurs maisons se parent de décorations lumineuses et festives. Marcher dans les rues de sa municipalité, tout le monde bien emmitoufflé, permet non seulement de digérer après les repas, mais aussi de bouger doucement tout en s'imprégnant de la magie des Fêtes. Faire le repérage des quartiers les plus décorés et les visiter à pied avec les gens que l'on aime peut devenir une tradition simple, mais rassembleuse.

Et pratique des sports à l'intérieur!

Plusieurs gymnases et centres communautaires proposent des plages horaires pour profiter des installations, ou offrent la possibilité de les louer. Par exemple, à La Sarre, il est possible de réserver l'aréna, la piscine ou le gymnase moyennant des frais. Le coût demeure très abordable lorsque plusieurs personnes se regroupent, et ces activités permettent autant aux petits qu'aux grands de dépenser leur énergie. Pour connaître les horaires et les modalités, il suffit de consulter le site Internet de votre ville ou de votre municipalité pendant le temps des Fêtes.

À la maison aussi

Votre cour arrière est aménagée? Pourquoi ne pas en profiter pour jouer dehors, construire un fort ou organiser une bataille de boules de neige, avec (ou sans!) les enfants. Une fois l'activité terminée, on peut rentrer se réchauffer près du foyer, boire des boissons chaudes, observer les étoiles et prendre le temps d'apprécier l'hiver bien installé. Parfois, les moments les plus simples sont aussi ceux qui créent les souvenirs les plus durables.



Profitant de Noël, à l'aube d'une année nouvelle, nous voulons vous souhaiter santé, bonheur et prospérité!

De toute l'équipe de la clinique infirmière.

Home hardware
62, rue des Oblats Nord - Ville-Marie
819 629-2474

La direction et toute l'équipe de la quincaillerie Home Hardware désirent souhaiter un agréable temps des Fêtes à toute la population et que l'année 2026 remplisse tous les cœurs de gaieté, santé et paix.

Merci de magasiner chez nous!

AGRIMAX | 819 728-2323
agrimax@agrimax.ca

Joyeux Noël

TOUTE L'ÉQUIPE VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES !

668, Route 101 Sud, St-Bruno-de-Guigues (Qc) J0Z 2G0 | 819 728-2323
agrimax@agrimax.ca

MATÉRIAUX JOLETTE LORRAINVILLE
13, Rue de l'Église Nord, Lorrainville • 819 625-2125

Au nom de toute l'équipe
Joyeux temps des Fêtes!

L'équipe de la MRC de
Témiscamingue vous souhaite
des Fêtes remplies de petits
moments « détente » !



Joyeuses fêtes à tous et toutes !



Le Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue souhaite offrir aux élèves, à son personnel et à toute la population témiscamienne ses meilleurs vœux à l'occasion de la période des Fêtes.

Que l'engagement et la réussite vous guident tout au long de l'année 2026!

CONNECTÉ
À CE QUI
COMPTE

Centre de services scolaire
du Lac-Témiscamingue
Québec

CBG

42, Rue des Oblats Nord
Ville-Marie, Québec J9V 1J5
Tél.: 819 629-2220
Fax: 819 622-0342

Joyeuses Fêtes!

SERVICES PYRO-PRO

vous souhaitez de passer de

Joyeuses Fêtes!

Nous avons déménagé!
Retrouvez-nous à notre nouvelle adresse:

**263, route 101 Sud
Duhamel-Ouest, QC J9V 2E4**

MIREILLE BOURQUE NOTAIRE INC.
CONSEILLERS JURIDIQUES

Toute l'équipe de Mireille Bourque Notaire vous souhaite de

Joyeuses fêtes!

819 629-3399
www.mireillebourquenotaire.com
2 Rue Goulet E, Ville-Marie, QC J9V 1R6

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DU TÉMISCAMINGUE

L'équipe de la Clinique Vétérinaire vous souhaite des Fêtes mémorables empreintes de joie et de grandes émotions.

Que l'année qui vient vous comble de doux bonheurs et de généreux partages.

**26, rue Principale Sud - Saint-Bruno-de-Guigues - 819-728-2234
Marie-Andrée Balaux-Véillette M. V. et Florence Guay M. V.**

UNI-PRO GARAGE LUC LEBLANC INC.

MÉCANIQUE GÉNÉRALE • ALIGNEMENT DES ROUES
RÉPARATION DE SYSTÈME D'AIR CLIMATISÉ

Nous voulons remercier notre fidèle clientèle et vous souhaiter un très

Joyeux Noël

59, rue Ste-Anne, Ville-Marie Tél.: **819 622-0238**
garagelucleblanc@tlb.sympatico.ca Téléc.: **819 622-0567**

Toute l'équipe vous souhaite de

Joyeuses Fêtes

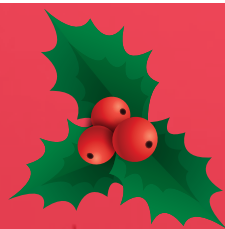
CLINIQUE CHIROPRAQUE du Témiscamingue
819 622-0155

Dr Vicky Caron Chiropraticienne
Dr Jean-François Larochelle Chiropraticien

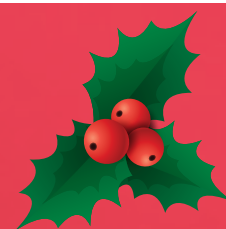
CLINIQUE DENTAIRE Neveu et Caron

46, rue des Oblats Nord
Ville-Marie (Québec) J9V 1J5
Tél.: 819 629-3512
Téléc.: 819 629-3264

Joyeux temps des fêtes!



Joyeuses Fêtes



TRANSPORT
D. Barrette
& Fils

605, Chemin des Rangs 6-7 Nord
Lorrainville, QC
819 625-2149



ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC



Joyeuses Fêtes!

DANIEL BERNARD

DÉPUTÉ DE ROUYN-NORANDA-TÉMISCAMINGUE

☎ 819 629-2328 - St-Bruno-de-Guigues ✉ Daniel.Bernard.RNT@assnat.qc.ca

L'édifice Luc-Bergeron célèbre ses 100 ans!

Claudie Hamelin | Journaliste de l'Initiative de journalisme local

Cette année, le Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue célèbre le 100^e anniversaire de l'édifice Luc-Bergeron, un bâtiment qui a vu grandir des générations entières et qui demeure profondément ancré dans la mémoire collective de Ville-Marie.

En décembre 1924, un incendie ravage l'école de Ville-Marie. Une nouvelle école est alors rapidement érigée. Il s'agit d'un édifice de trois étages, solide et conçu pour résister au feu, mesurant 72 pieds sur 43 pieds, pour un coût approximatif de 40 000 \$. Le terrain est généreusement offert par la compagnie minière Smellie & Blake, tandis que le financement est assuré par l'évêché. Le 13 décembre 1925, le bâtiment est officiellement béni par Mgr Louis Rhéaume et ouvre ses portes.

Dès l'automne 1925, quatre religieuses des Sœurs grises de la Croix s'installent à Ville-Marie afin d'assurer l'enseignement. L'établissement, alors connu sous le nom d'école Bruyère, accueille les élèves du primaire, souvent regroupés en classes multiniveaux. L'enseignement traditionnel, catéchisme, lecture, écriture et calcul, y est dispensé avec rigueur et dévouement par les communautés religieuses, notamment les Frères Maristes et les Sœurs grises. La commission scolaire est officiellement fondée en 1926.

Au printemps 1930, animée par la volonté d'offrir une formation plus structurée, la Commission scolaire s'associe à la Chambre de commerce de Ville-Marie pour recruter une nouvelle communauté enseignante. Les démarches mènent jusqu'à Montréal,



Photo: gracieluseté

à la maison-mère des Frères de Saint-Gabriel. À l'été suivant, le Provincial de la congrégation visite Ville-Marie et accepte l'invitation.

Dès septembre 1930, les Frères de Saint-Gabriel prennent en charge l'école des garçons, et l'édifice devient le Collège Saint-Gabriel, marquant un tournant majeur dans l'histoire de l'enseignement local. En 1950, l'école ouvre également ses portes aux filles du village et reprend le nom d'école Bruyère. S'ensuit la construction de nouvelles écoles, plus vastes et mieux adaptées aux besoins de la population. Graduellement, l'édifice cesse d'être la principale école primaire, alors que l'actuelle école Saint-Gabriel accueille désormais les élèves du préscolaire au primaire.

En 1975, à la suite de pressions citoyennes, la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue obtient la pleine responsabilité de l'enseignement, du primaire jusqu'à l'éducation des adultes. Cette même année, il y a maintenant 50 ans, le centre administratif s'installe dans l'ancienne école Bruyère, devenue l'édifice Luc-Bergeron, qui assure depuis la coordination des services éducatifs de l'ensemble de la région.

Un siècle plus tard, l'édifice Luc-Bergeron demeure le témoin vivant d'une passion profonde pour l'éducation et continue de symboliser l'engagement du Centre de services scolaire envers la réussite et le plein développement du potentiel de chaque élève témiscamien.

Un groupe de raccompagnement citoyen voit le jour au Témiscamingue

Claudie Hamelin | Journaliste de l'Initiative de journalisme local

À l'approche de la période des Fêtes, un nouveau groupe de raccompagnement a récemment vu le jour sur Facebook, à l'initiative de Marie-Pier Girard Bélanger, de Ville-Marie. Dans un contexte où le service de taxi de la région est souvent très sollicité, cette initiative vise à offrir une solution à la fois sécuritaire et solidaire.

« Je suis originaire de Ville-Marie, mais j'ai habité pendant 12 ans à Rouyn-Noranda, où l'on avait facilement accès à Opération Nez rouge ou aux services de taxi lors des festivités du temps des Fêtes. J'ai réalisé qu'en région, nous devons être beaucoup plus prévoyants si nous avons l'intention de prendre un verre », explique Mme Girard Bélanger.

L'idée a donc été de créer un groupe public Facebook, appelé *Service de raccompagnement du Témiscamingue*, permettant aux personnes ayant besoin d'un raccompagnement d'en faire la demande directement sur le groupe. Celui-ci fonctionne de façon communautaire et bénévole. Les personnes qui sont disponibles, sobres et volontaires peuvent ainsi leur offrir leur aide.

« Je voulais offrir un endroit où les gens peuvent exprimer leur besoin de rentrer à la maison en sécurité et gratuitement. Cette initiative vise à favoriser des retours à la maison prudents et à réduire les risques liés à la conduite avec facultés affaiblies », explique-t-elle. « Je crois que nous connaissons tous au moins une personne qui a déjà eu un dispositif de type ballonne dans son véhicule. Bref, c'est ma façon de donner au suivant cette année, à Noël », ajoute Mme Girard Bélanger.

Elle souligne également l'aspect collectif du projet : « Comme je ne peux pas tout faire seule, l'idée d'un groupe public s'est imposée. Je n'ai pas vraiment d'équipe, car l'équipe, c'est le Témis. Ce sont les gens qui verront les publications et qui seront disponibles pour raccompagner. Tout se passe directement sur le groupe. »

L'initiative a déjà suscité l'appui de citoyens et d'entreprises locales. Félipé Beauchamp, du Ranch du Nord, a notamment offert son soutien. « Si quelqu'un a besoin de transport et que nous sommes disponibles, ma compagnie et moi, le Ranch du Nord, cela nous fera plaisir d'aider à raccompagner les personnes dans le besoin. »

Pour Marie-Pier, chaque geste compte. « Si le groupe permet de raccompagner une ou deux personnes, ce sont une ou deux personnes de moins en état d'ivresse sur nos routes. J'espère que les gens n'hésiteront pas à l'utiliser. » Les Témiscamiens sont invités à s'abonner au groupe Facebook.



Photo: gracieluseté

Alerte à la fraude visant les commerces

Salle de rédaction

La Sûreté du Québec met en garde les commerçants de l'Abitibi-Témiscamingue contre un stratagème de fraude actuellement en circulation et qui cible directement les entreprises de la région. Selon l'information transmise par la Sûreté du Québec, les fraudeurs communiquent avec des commerces, notamment dans les secteurs du meuble, de l'automobile et de la quincaillerie, afin de passer des commandes par téléphone à l'aide d'une carte de crédit. Les montants impliqués varient généralement entre 1 500 \$ et plus de 10 000 \$. Dans plusieurs cas, la carte de crédit utilisée est clonée ou associée

à une identité volée. Les fraudeurs fournissent alors un nom réel ainsi qu'une adresse locale trouvée à partir de services de cartographie en ligne, ce qui contribue à donner une apparence de légitimité à la transaction.

Une fois la commande effectuée, ils organisent la récupération des biens par un transporteur ou demandent une livraison rapide dans la région. La marchandise est ensuite remise à un autre complice, qui l'achemine hors du territoire. La fraude est souvent découverte plusieurs mois plus tard, lorsque la transaction est contestée, laissant le commerçant avec des pertes financières. En cas de doute, les commerçants sont invités à communiquer avec les autorités et à partager l'information avec leurs collègues et partenaires commerciaux afin de prévenir d'autres cas similaires dans la région.



AVIS PUBLIC

VILLE DE VILLE-MARIE ÉTAT DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

Résultats de fonctionnement	2026
REVENUS	
Taxes	4 631 760 \$
Compensations tenant lieu de taxes	672 399 \$
Transferts	329 270 \$
Services rendus	424 300 \$
Imposition de droit	45 000 \$
Amendes et pénalités	21 000 \$
Intérêts	25 000 \$
Autres revenus	22 087 \$
Total des revenus	6 170 816 \$
CHARGES	
Administration générale	1 243 684 \$
Sécurité publique	775 434 \$
Voirie municipale	1 555 074 \$
Hygiène du milieu	1 425 802 \$
Santé et bien-être	76 359 \$
Aménagement, urbanisme et développement	257 884 \$
Loisirs et culture	1 738 984 \$
Frais de financement	642 823 \$
Total des charges	7 716 044 \$
Excédent (Déficit) avant conciliation	(1 545 228) \$
Conciliation à des fins fiscales	
Amortissement	868 155 \$
Remboursement de capital	(308 022) \$
Prêts, placements LT et participation mun.	59 818 \$
Activités investissements	(30 000) \$
Fonds de roulement et réserves financières	(36 910) \$
Affectation surplus accumulé non affecté	992 187 \$
Total conciliation à des fins fiscales	1 545 228 \$
Excédents des revenus et dépenses	- \$



AVIS PUBLIC

VILLE DE VILLE-MARIE PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

	PROJETS		
	2026	2027	2028
ADMINISTRATION	112 000 \$	- \$	- \$
Divers équipements	112 000 \$	- \$	- \$
VOIRIE ET TRANSPORT	1 082 825 \$	3 119 500 \$	1 470 000 \$
Projet TECQ 2024-2028	1 072 825 \$	- \$	- \$
Projet nouveau développement	- \$	1 600 000 \$	- \$
Projet PIIRL	- \$	1 519 500 \$	- \$
Rénovation garage			1 000 000 \$
Divers équipements	10 000 \$	- \$	470 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	6 271 660 \$	157 500 \$	- \$
Divers équipements	41 660 \$	- \$	- \$
Mise au norme TEU - déphosphatation	6 200 000 \$	- \$	- \$
Divers projets	- \$	157 500 \$	- \$
Divers travaux	30 000 \$	- \$	- \$
HYGIÈNE DU MILIEU	6 587 341 \$	425 000 \$	125 000 \$
Divers aménagement - Aréna	127 341 \$	- \$	- \$
Système de réfrigération - Aréna	2 425 000 \$	- \$	- \$
Projet Parc des Clubs	3 960 000 \$	- \$	- \$
Remplacement de quais à la marina	75 000 \$	75 000 \$	75 000 \$
Aménagement scène du lac		350 000 \$	
Divers aménagement - Parc et terrain de jeux	- \$	- \$	50 000 \$
GRAND TOTAL	14 053 826 \$	3 702 000 \$	1 595 000 \$
FINANCEMENT ET AFFECTATIONS	2026	2027	2028
AFFECTATIONS			
Fonctionnement	30 000 \$	- \$	- \$
Fonds de roulement	135 000 \$	75 000 \$	125 000 \$
Excédent accumulé non affecté	157 900 \$	- \$	20 000 \$
Excédent accumulé affecté	- \$	500 000 \$	- \$
AIDE FINANCIÈRE	10 543 112 \$	1 466 575 \$	660 000 \$
EMPRUNT	3 187 814 \$	1 660 425 \$	790 000 \$
TOTAL DU FINANCEMENT ET DES AFFECTATIONS	14 053 826 \$	3 702 000 \$	1 595 000 \$

La MRCT trace les bases lors de sa dernière séance de l'année



Les membres du conseil de la MRC de Témiscamingue se sont réunis le 17 décembre dernier pour la dernière séance de l'année 2025. Elle a permis d'aborder plusieurs dossiers majeurs touchant le développement du territoire, la gouvernance régionale et les services à la population.

Infrastructure aquatique : des réflexions à poursuivre

Le conseil a pris acte de la demande du Complexe des eaux profondes visant à poursuivre les démarches entourant un projet d'infrastructure aquatique et à clarifier le rôle éventuel de la MRC comme porteur du projet. Considérant l'ouverture prochaine d'un nouvel appel de projets du programme PAFIRSPA, les élus ont convenu de poursuivre les discussions en début d'année 2026 afin d'évaluer les options possibles et de s'assurer d'une vision partagée.

« Nous sommes conscients de l'importance de ce projet pour la communauté, mais il est essentiel de prendre le temps nécessaire pour bien définir le rôle que la MRC pourrait jouer, en cohérence avec les capacités du milieu et les programmes disponibles. Ce type de décision doit être mûrement réfléchi et portée collectivement », a déclaré le préfet de la MRC de Témiscamingue, M. Martin Lefebvre.

Appui aux MRC frontalières concernant le prix de l'essence

La MRC de Témiscamingue a adopté une résolution d'appui à la municipalité de Campbell's Bay afin de dénoncer les impacts économiques liés aux écarts de prix de l'essence dans les MRC frontalières. Le conseil demande notamment une mise à jour du programme de compensation québécois et la tenue d'une rencontre d'urgence avec les ministères concernés.

Identification des priorités régionales

À la demande du premier ministre du Québec, également ministre responsable de la région, la MRC participera à l'exercice visant à identifier cinq priorités territoriales. Celles-ci seront transmises à la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue afin d'assurer une représentation cohérente des enjeux régionaux.

Nouvelle composition du comité administratif de la MRC

Lors de cette même séance, le Conseil de la MRC de Témiscamingue a procédé à la nomination des membres de son comité administratif pour un mandat de deux ans. Celui-ci sera composé de Martin Lefebvre, préfet, de Roger Bouthillette, maire de Guérin et préfet suppléant, de Christine Savard, mairesse de Belleterre, de Luc Lalonde, maire de Béarn, de Alain Sarrazin, maire de Duhamel-Ouest ainsi que de Norman Young, maire de Kipawa. Le comité administratif joue un rôle clé dans le suivi des dossiers courants et l'appui aux décisions stratégiques de la MRC.

Par ailleurs, le préfet tient à souligner le travail accompli et à adresser un message à la population et aux partenaires du territoire. « À l'aube de la période des fêtes, je tiens à remercier sincèrement les élus municipaux, les équipes municipales, les partenaires et l'ensemble des acteurs du milieu pour leur engagement et leur collaboration tout au long de l'année. Malgré les défis, le Témiscamingue peut compter sur une grande solidarité et une volonté commune de faire avancer notre territoire. Au nom du conseil de la MRC, je souhaite à toutes et à tous un temps des Fêtes reposant et une nouvelle année porteuse de santé, de projets et d'espoir », a conclu le préfet de la MRC de Témiscamingue, M. Martin Lefebvre.



www.cfemiscamingue.com

Ville-Marie : 819 622-0321
Témiscaming : 819 627-9636
Sans frais : 1-866-723-2491



La Coopérative funéraire du Témiscamingue vous informe du décès de **Carmen Lacasse**, de Ville-Marie, anciennement de Laverlochère. Elle est décédée le 10 décembre 2025 à l'âge de 89 ans.

Elle laisse dans le deuil son frère et ses sœurs: Réal (Micheline Labelle), Micheline, Ginette (Jacques Dubois), Marjolaine, ses belles-sœurs et ses beaux-frères : Richard Ritchot (Ti-Gars), Jacques Poudrier, Réjeanne Lepage, Marcel Bourdon et Catherine Fleming; ses nièces, neveux, cousines, cousins, amies et amis.

Elle laisse également dans le deuil sa nièce Dominique Roy, son conjoint Yan Poudrier ainsi que leur fils Jérémie Poudrier.

Elle est partie rejoindre ses parents : Mérida Bellemare, Thérèse Prince et Jean-Marie Lacasse; ses frères, sœurs et beaux-frères : Raymonde (Paul Côté), Jeannine (Émile Roy), Rollande, Gilberte (Loulou), Ghislaine (Luc Roy), Guy Bellehumeur, Richard, Jacques et Jocelyne.

La famille de madame Lacasse invite parents et amis à se joindre à elle pour recevoir les condoléances, le samedi 27 décembre 2025, de 10 h à 11 h, à l'église Saint-Isidore de Laverlochère. Les funérailles suivront à 11 h. L'inhumation des cendres se fera dans un avenir à déterminer.

La famille vous invite à faire un don à la Fondation Philippe-Chabot et/ou à la Société Alzheimer du Témiscamingue.



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NUMÉRO 622 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 458 AUX FINS DE DISTRAIRE :
LES LOTS 6 702 247 ET 6 702 248 DE LA ZONE M19 POUR LES INSCRIRE DANS LA ZONE Rc26; LES LOTS 6 454 553, 6 454 554, 6 454 555 ET 6 703 556 DE LA ZONE Cb3 POUR LES INSCRIRE DANS LA ZONE Rb53; LES LOTS 6 703 559 ET 6 703 560 DE LA ZONE Pb2 POUR LES INSCRIRE DANS LA ZONE Rb20; ET LE LOT 6 703 558 DE LA ZONE Pb2 POUR L'INSCRIRE DANS LA ZONE Rf8

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux citoyens de la Ville de Ville-Marie par la soussignée, directrice générale;

QUE lors de la séance ordinaire tenue le 1^{er} décembre 2025, le *Règlement n° 622 modifiant le règlement de zonage n° 458 aux fins de distraire les lots 6 702 247 et 6 702 248 de la zone M19 pour les inscrire dans la zone Rc26; les lots 6 454 553, 6 454 554, 6 454 555 et 6 703 556 de la zone Cb3 pour les inscrire dans la zone Rb53; les lots 6 703 559 et 6 703 560 de la zone Pb2 pour les inscrire dans la zone Rb20; et le lot 6 703 558 de la zone Pb2 pour l'inscrire dans la zone Rf8.*

QUE la Municipalité régionale de comté (MRC) de Témiscamingue a émis un certificat de conformité pour ce règlement le 10 décembre 2025.

Le règlement n° 622 entre en vigueur le 16 décembre 2025, jour de sa publication sur le site Web de la Ville de Ville-Marie, et est aussi disponible pour consultation au bureau du greffe situé à l'emplacement temporaire de l'hôtel de ville au 22D, rue Sainte-Anne à Ville-Marie, aux heures et jours normaux d'ouverture.

DONNÉ à Ville-Marie, ce 16 décembre 2025.

ORIGINAL SIGNÉ

Karine Demers

Directrice générale et greffière-trésorière

VOTRE JOURNAL est un
TRAVAIL D'ÉQUIPE



L'équipe du Reflet:

Karen Lachapelle
Amy Lachapelle
Mylène Falardeau
François Hénauld
Audrey Pelchat
Micael Caron

Journalistes de l'Initiative de journalisme local:

Dominique Roy
Mylène Falardeau
Claudie Hamelin
Dominique De Loppinot



Le Reflet témiscamien inc. reconnaît l'aide financière du gouvernement du Canada, qui lui est accordée par l'entremise de Patrimoine Canada et de l'Initiative de journalisme local, pour l'appuyer dans ses activités journalistiques.

Pour vous abonner au journal papier, faites-nous parvenir votre paiement de 50 \$ + taxes accompagné de ce formulaire dûment rempli :

Nom : _____

Adresse : _____

Ville, province, code postal : _____

N° de téléphone : _____

Activité gratuite



DISCO PATIN

inauguration officielle marquant la fin des rénovations

Dimanche le 28 décembre 2025
de 13h à 16h au Polydium de Notre-Dame-du-Nord

Popcorn / Chocolat chaud / Crème Glacée
Restaurant ouvert à compter de 8 h 00

Musique des années 70 à aujourd'hui
Jeux de sociétés de disponibles.

Pour toutes questions
Fernand-Bienvenue Ackey
Coordonnateur à la vie sociale
Municipalité Notre-Dame-Nord
Courriel : coordo@nddn.ca
819-723-2294 poste : 227
Cellulaire : 780-804-2296



Circonflexe permet la gratuité du ski de fond partout en région cet hiver

Le 16 décembre dernier, Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue (LSAT) a annoncé que son programme *Circonflexe* déploiera près de 340 000 \$ cet hiver pour soutenir une trentaine de projets de différentes envergures visant à améliorer l'accès à l'équipement sportif, récréatif et de plein air dans toute la région.

Journaliste | journaliste@journalle citoyen.com

Pour la deuxième année, les jeunes et les familles pourront profiter de nombreuses gratuités hivernales. Le programme *Circonflexe* rend l'accès gratuit aux pistes de ski de fond au prêt d'équipement sans frais pour les 17 ans et moins dans sept sites : Skinoramik (Sainte-Germaine-Boulé), le Club de ski de fond Skinoq (La Sarre), le Club de ski de fond Camp Dudemaine (Amos), la Forêt récréative (Val-d'Or), le Club de ski de fond de Senneterre (Senneterre), le Club de ski de fond de Granada (Rouyn-Noranda) et le Club de ski de fond d'Évain (Rouyn-Noranda). À Notre-Dame-du-Nord, l'accès aux sentiers de raquette et de ski de fond sera gratuit pour toute la population.

Quatre sites de plein air offriront également une gratuité complète, et ce, pour toute la population, tant pour l'accès au site que pour l'emprunt de l'équipement : le Mont Beattie (La Sarre), le Club plein air de Malartic, la Coop de l'Arrière-Pays (Ville-Marie) et le Centre récréatif Dominic-Boutin (Saint-Marc-de-Figuery).

Équipements déployés

Circonflexe a également permis l'acquisition d'un important volume d'équipement hivernal destiné à plusieurs municipalités et organisations. Grâce à ces investissements, de nombreux sites peuvent désormais offrir gratuitement le prêt d'équipement ou l'accès à leurs installations, plutôt que de recourir à la location. Parallèlement, *Circonflexe* poursuit le déploiement des bacs *Prêt-pour-bouger* dans huit municipalités et fournit le matériel nécessaire pour les approvisionner. Pour l'hiver 2026, ce sont ainsi 200 000 \$ d'équipements hivernaux variés qui seront distribués sur le territoire afin de soutenir la pratique d'activités de plein air et d'activités physiques.

Initiatives régionales

L'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue (ARLPHAT) poursuivra quant à elle sa tournée régionale d'animation, permettant l'initiation à l'équipement adapté. Cette initiative est rendue possible grâce au camion cube *Circonflexe* mis à leur disposition, ainsi qu'à un soutien financier pour la présence d'une ressource dédiée à l'animation. De plus, LSAT, en collaboration avec la Coop de l'Arrière-Pays, déploiera un projet pilote visant à initier les enfants d'âge primaire au ski de



Gracieuseté Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue

fond. Des animateurs, munis d'une remorque remplie d'équipement, se déplaceront dans les Centres de services scolaires de la région à l'hiver 2026 pour réaliser ces activités.

LSAT organisera également plusieurs journées d'initiation au ski de fond gratuites, un peu partout en Abitibi-Témiscamingue, en collaboration avec les clubs de ski de fond locaux. La première a eu lieu à la Forêt récréative de Val-d'Or, le samedi 20 décembre. Les inscriptions sont toujours possibles sur le site de LSAT.

Rappelons que le programme *Circonflexe* est une initiative provinciale, visant à réduire les obstacles à la pratique des activités sportives et de loisir en offrant gratuitement ou à faibles coûts des équipements sportifs, récréatifs et adaptés.

Les Pirates partagent les honneurs avec les Lynx avant la pause des Fêtes

Les Pirates ont conclu leur dernier week-end d'activités avant le congé des Fêtes avec une victoire sur la route et une défaite à domicile face aux Lynx de West Nipissing.

Le 19 décembre à West Nipissing, les Pirates ont signé une belle victoire grâce à une solide performance devant le filet. À son premier départ de la saison, Benjamin Nadeau a été étincelant, ne cédant qu'une seule fois sur plus de 40 tirs dirigés vers lui. Après l'égalisation de Jacob Robert en deuxième période, Mathis Bernard a joué les héros en inscrivant le but gagnant en prolongation, permettant aux Pirates de repartir avec deux précieux points.

De retour à Ville-Marie le 20 décembre, les Pirates ont livré une lutte offensive, mais se sont inclinés 6 à 4 contre les Lynx. Mathis Bernard, Mathis Laverdure, Emeric Gaudet et William Roussel ont trouvé le fond du filet dans la défaite.

Les Pirates prendront maintenant une pause bien méritée avant de reprendre l'action après les Fêtes, le 6 janvier 2026 à Wasaga Beach.



Crédit photo : Alex Baker



Même après 30 ans,
on continue de regarder en avant.



Subaru, c'est nous.

LA TOUTE NOUVELLE
OUTBACK 2026

104 paiements à partir de

146 \$*
par semaine, taxes en sus

Location de

24 0 \$
mois acompte

Prix de détail suggéré de

43 564 \$ Transport, préparation
et frais d'administration
inclus, taxes en sus.

Montant total exigé avant le début
de la location : 167,86 \$ (taxes incluses).

Location basée sur une allocation annuelle de 20000 km
avec kilométrage additionnel de 0,10 \$ le km.

Visitez votre concessionnaire participant
pour tous les détails.



vive la
différenceSM

Vos concessionnaires Subaru du Québec

1145, RUE SAGUENAY, ROUYN-NORANDA. (819) 762-7200

SUBARURN.COM

* L'offre de location s'applique au modèle illustré, la Outback 2.5i Tourisme 2026 (TDA TP), dont le prix de détail suggéré est de 43 564 \$ (taxes en sus). L'offre de location comprend 104 paiements de 146 \$ (taxes en sus) par semaine pour un terme de 24 mois avec un acompte de 0 \$. Le premier paiement de 146 \$ est requis à la signature du contrat. Le montant total exigé avant le début de la location est de 167,86 \$ (taxes incluses). La location est basée sur une allocation annuelle de 20000 km. Des frais de 0,10\$/km seront facturés pour les kilomètres excédentaires. Sont inclus les frais de transport et de préparation (2295 \$), la surcharge sur le climatiseur (100 \$), les droits spécifiques sur les pneus neufs (22,50 \$), les frais d'administration (198 \$), les différents rabais du manufacturier, le cas échéant, et les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et les frais applicables par Subaru Services Financiers (52,60 \$ pour le prix de détail suggéré à titre informatif seulement et 46,40 \$ pour l'offre de location). Ces derniers frais ne sont pas facturés lors d'achat au comptant et peuvent être supérieurs lorsqu'une inscription au Registre autre que par Subaru Services Financiers est nécessaire. Le prix de détail suggéré peut changer sans préavis. Le permis de conduire, l'immatriculation (prix varie selon le client) et les assurances sont en sus. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. L'offre et les spécifications techniques peuvent changer sans préavis. Financement à l'achat également offert. Le financement est offert sous réserve de l'approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCCI. L'offre est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2025. Certaines conditions s'appliquent. Toutes les couleurs autrement disponibles pourraient ne pas l'être afin de bénéficier de l'offre avant son expiration. 1. EyeSightSM est un système d'assistance au conducteur qui peut ne pas fonctionner dans certaines conditions. Il incombe en tout temps au conducteur d'adopter une conduite sécuritaire et prudente. L'efficacité du système dépend de nombreux facteurs, tels que l'entretien du véhicule ainsi que les conditions météorologiques et routières. Consultez le Manuel du propriétaire pour les détails de fonctionnement et les limites. Visitez votre concessionnaire Subaru participant pour tous les détails. Outback et Subaru sont des marques déposées de Subaru Corporation et « vive la différence » est une marque de commerce de Subaru Canada, Inc.